



Saisie des biens mobiliers

Par **sacreemary**, le **12/12/2012** à **19:14**

Bonjour,

Je voudrais savoir, svp, quels biens qui sont saisissables dans le cadre d'une saisie de biens mobiliers sachant que chez moi il y a :

- un frigo
- une cuisiniere electrique
- un micro ondes
- un lave linge
- une tele
- un canape
- 2 commodes (1 par enfant)

il n y a rien d autre chez moi. On dort chacun sur son matelas posé sur un sommier.

Une derniere question vite fait svp, les jouets sont-ils saisissables ? car mes petits sont loin d'être démunis.

Merci pour toutes réponses.